

# LA QUALITÉ DES SOINS, C'EST : LA PROXIMITÉ



**RAPPORT ANNUEL 2025**  
**AIDE ET SOINS À DOMICILE SUISSE**



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS  
À DOMICILE**

Suisse



ÉDITORIAL

## «Care@Home 2040» – accompagnés et soignés à domicile

**L'année 2025 a été, pour Aide et soins à domicile Suisse, largement placée sous le signe de «Care@Home 2040». Nous avons examiné comment les personnes souhaiteront vivre et être soignées à domicile en 2040, et quel rôle l'Aide et soins à domicile jouera dans ce contexte.**

D'ores et déjà, une chose apparaît clairement : les soins ambulatoires à domicile ne se limitent plus depuis longtemps aux soins au sens traditionnel du terme. Care@Home 2040 représente un principe global de prise en charge qui place la personne au centre, à son domicile – sur les plans médical, infirmier, thérapeutique et social. Dans ce cadre, l'Aide et soins à domicile assume un rôle clé dans la coordination des soins et en tant que partenaire fiable dans le quotidien de nombreuses personnes.

Les points suivants sont particulièrement importants à cet égard :

- Les prochaines années accéléreront encore cette évolution autour de Care@Home. L'évolution démographique, l'ambulantisation croissante et la numérisation transforment profondément notre système de santé. Parallèlement, le souhait de pouvoir continuer à vivre chez soi le plus longtemps possible, même en cas de problèmes de santé complexes, ne cesse de croître. Pour que Care@Home 2040 devienne réalité, il faut une offre étendue de l'Aide et soins à domicile et des

réseaux solides. La prévention, les soins, l'accompagnement, le conseil social et la prise en charge médicale ne doivent pas être fragmentés, mais coordonnés, adaptés aux besoins et proches du lieu de vie. C'est précisément là que réside l'une des grandes forces de l'Aide et soins à domicile.

- Care@Home 2040 ne se réalisera pas de lui-même. Il nécessite du courage face au changement, des investissements ciblés et de nouvelles formes de collaboration. Nous ne devons pas tout accomplir seuls, mais nous devons être prêts à assumer des responsabilités et à emprunter de nouvelles voies avec nos partenaires. Il est également essentiel que des prestations telles que la prévention, l'accompagnement, la coordination et la gestion de cas soient reconnues comme des composantes centrales des soins et financées en conséquence.
- Care@Home 2040 constitue une nécessité en matière de politique de santé. L'Aide et soins à domicile contribue déjà aujourd'hui de manière importante à la stabilité et à la viabilité financière du système de santé – et continuera à renforcer cette contribution à l'avenir.
- Care@Home 2040 est une opportunité commune de repenser les soins à domicile.

Un grand merci à toutes celles et tous ceux qui contribuent à façonner ce chemin avec nous : les collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile pour leur engagement quotidien, nos membres et partenaires pour leur précieuse collaboration, ainsi que l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et les sponsors pour leur soutien.

**Thomas Heiniger**

Président d'Aide et soins à domicile Suisse

**Marianne Pfister**

Co-directrice d'Aide et soins à domicile Suisse

**Cornelis Kooijman**

Co-directeur d'Aide et soins à domicile Suisse



DIRECTION DE L'ASSOCIATION

# Façonner l'avenir et saluer l'engagement

| **Marianne Pfister**  
Co-directrice

**Les élections et les départs, le nouveau radar stratégique ainsi que la vision Care@Home 2040 ont été au cœur de l'assemblée des délégués et de la conférence d'automne 2025. À cette occasion, Aide et soins à domicile Suisse a également pu célébrer, avec ses membres, le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'association dans le cadre de la conférence d'automne.**

## **Changement au sein du comité**

Lors de leur assemblée, les délégués ont pris congé de trois membres de longue date du comité : Gabriele Balestra (vice-président), Piere Salvi et Claudia Aufderreggen. Toutes et tous ont apporté, durant de nombreuses années, une contribution importante au développement de l'Aide et soins à domicile. Thibault Steimer a quitté le comité directeur à sa demande en fin octobre 2025. Aide et soins à domicile Suisse remercie chaleureusement les membres sortants du comité pour leur grand engagement et pour le soutien précieux qu'ils ont apporté à l'association pendant de nombreuses années.

Les délégués ont par ailleurs élu Alessandra Carla Maria Viganò et Thibault Castioni au comité d'Aide et soins à domicile Suisse. Thibault Castioni assumera également la fonction de vice-président. Aide et soins à domicile Suisse se réjouit de cette collaboration et des nouvelles impulsions qu'elle apportera au sein du comité.

### **Orientation stratégique : radar stratégique 2025–2028**

Aide et soins à domicile Suisse s'est penchée de manière approfondie sur l'orientation stratégique de l'association, suscitant d'importantes discussions autour de ses priorités stratégiques. Le résultat de ce processus est le radar stratégique 2025–2028, approuvé par l'assemblée des délégués.

Ce radar stratégique constitue la base de l'orientation à moyen et à long terme d'Aide et soins à domicile Suisse, avec pour objectif que l'Aide et soins à domicile reste à l'avenir le principal fournisseur de prestations dans le domaine Care@Home (voir l'éditorial).

Pour atteindre cet objectif, trois champs d'action seront au centre des priorités au cours des quatre prochaines années :

- Renforcer l'Aide et soins à domicile en tant que principal fournisseur de prestations Care@Home
- Façonner des conditions-cadres favorables à une Aide et soins à domicile tournée vers l'avenir
- Développer des structures associatives adaptées

### **Care@Home 2040 : l'offre de prestations de l'Aide et soins à domicile**

À la suite du congrès Aide et soins à domicile consacré au thème Care@Home 2040 et des enseignements qui en ont été tirés, la conférence d'automne s'est penchée sur l'évolution de l'offre de prestations à l'horizon 2040 et sur la manière dont Aide et soins à domicile Suisse peut accompagner les organisations d'aide et de soins à domicile dans cette évolution avec ses membres.

Il est apparu clairement que Care@Home 2040 représente un modèle global prise en charge centré sur les soins aux personnes à domicile. Dans ce modèle, l'Aide et soins à domicile devra jouer à l'avenir un rôle encore plus central dans la coordination des soins à domicile. Des thèmes tels que le triage, la gestion de cas et la prise en charge de situations complexes gagneront en importance, tout comme les offres spécialisées. La disponibilité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la télémédecine ainsi que des modèles se substituant à l'hospitalisation doivent notamment contribuer à renforcer la sécurité de la prise en charge. La numérisation et la collaboration interprofessionnelle constitueront les bases d'un réseau Care@Home durable et tourné vers l'avenir.

En collaboration avec ses membres, Aide et soins à domicile Suisse est appelée à contribuer à la mise en place de conditions-cadres fiables, notamment dans les domaines du financement, de la numérisation et des besoins en personnel qualifié. Grâce à la diffusion systématique de bonnes pratiques, les organisations d'aide et de soins à domicile seront encouragées à participer activement à la construction de l'avenir. À cet effet, une nouvelle rubrique Care@Home 2040 a été créée dans le Magazine Aide et soins à domicile en ligne où ces bonnes pratiques sont présentées.

### **30 ans Aide et soins à domicile Suisse**

Lors de la conférence d'automne, le regard ne s'est pas seulement porté vers l'avenir d'Aide et soins à domicile Suisse : les participantes et les participants ont également jeté un regard rétrospectif. Le 30<sup>e</sup> anniversaire d'Aide et soins à domicile Suisse a été célébré à l'occasion d'un apéritif surprise, sponsorisé et présenté par nos partenaires premium Publicare AG, Allianz Suisse AG et SmartLife Care AG.



DÉFENSE DES INTÉRÊTS

# Les soins au cœur de la politique nationale

| Patrick Imhof  
Responsable Politique

**La mise en œuvre de la deuxième étape de l'initiative sur les soins infirmiers ainsi que le rapport longtemps attendu du Conseil fédéral sur les prestations des proches aidants engagés ont suscité des discussions à Berne et dans l'ensemble de la branche.**

Le Conseil fédéral a adopté le message relatif à la deuxième étape de mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers. Il a soumis au Parlement un projet de nouvelle loi fédérale sur les conditions de travail dans les soins infirmiers (LCTSI) ainsi qu'une révision de la loi sur les professions de la santé (LPSan). Cette dernière vise à ancrer juridiquement le rôle du personnel infirmier de pratique avancée. Alors que l'adaptation de la LPSan bénéficie d'un large soutien, la nouvelle loi fédérale proposée est nettement plus controversée. La LCTSI prévoit des réglementations applicables à l'échelle de la Suisse sur différents aspects, par exemple la durée hebdomadaire normale de travail, la compensation des heures supplémentaires ou l'annonce des plans de service.

Aide et soins à domicile Suisse s'est engagée pour que les coûts supplémentaires découlant de cette loi soient impérativement compensés dès son entrée en vigueur et pour que les mesures adoptées n'entraînent pas une augmentation excessive des besoins en personnel de santé. La commission compétente du Conseil national (CSSS-N) a entamé l'examen du projet et ne devrait l'achever qu'en 2026. Le thème des soins infirmiers continuera donc d'occuper une place importante en 2026.

### **Engagement de proches aidants**

En 2025, le Conseil fédéral a publié un rapport très attendu sur les prestations fournies par les proches aidants engagés. Bien qu'il ait constaté un besoin d'agir et identifié certains effets d'incitation inappropriés, il n'a pas estimé nécessaire de modifier fondamentalement la législation fédérale. Il a plutôt formulé différentes recommandations à l'intention des cantons, des assureurs-maladie et des associations de fournisseurs de prestations.

Aide et soins à domicile Suisse a regretté cette position et a réaffirmé ses demandes en faveur d'une réglementation plus poussée : une compréhension commune du rôle des proches aidants, une assurance qualité contraignante, des conditions de travail équitables ainsi qu'un financement adéquat des prestations. Le Parlement s'est lui aussi montré insatisfait des conclusions du Conseil fédéral. Il est probable que le Conseil national et le Conseil des États prennent des mesures en 2026, y compris au niveau de la législation fédérale.

### **Financement des soins palliatifs**

Le Conseil fédéral a également publié un rapport sur le financement adéquat des soins palliatifs. Là encore, il est parvenu à la conclusion que des modifications au niveau fédéral pouvaient largement être évitées et a formulé diverses recommandations à l'intention des acteurs concernés. Seul le domaine des soins palliatifs spécialisés (par exemple les équipes mobiles de soins palliatifs) pourrait faire l'objet d'un examen en vue d'une augmentation des contributions de l'assurance-maladie. Il est probable qu'une telle mesure soit envisagée en 2026. Dès 2024, le Parlement avait lancé une initiative parlementaire visant à améliorer le financement des soins palliatifs. Le fait que le Parlement prenne lui-même des initiatives législatives peut être interprété comme un signe de mécontentement face à l'approche du Conseil fédéral. Les travaux au sein de la sous-commission de la commission compétente du Conseil national ont débuté et se poursuivront l'année suivante.

### **Prestations d'accompagnement**

Quiconque évoque Care@Home2040 ne peut éviter la question de l'accompagnement. Le monde politique a lui aussi reconnu qu'un accompagnement de qualité constitue un facteur clé pour permettre aux personnes de vivre de manière autonome à domicile et retarder l'entrée en EMS. Le Conseil fédéral a ainsi proposé au Parlement une modification de la loi fédérale sur les prestations complémentaires à l'AVS/AI. Le Parlement a achevé l'examen du projet en 2025 et décidé que les bénéficiaires de prestations complémentaires auraient par exemple droit au remboursement de coûts liés aux systèmes d'appel d'urgence, à l'aide au ménage, aux services de repas ou encore aux services d'accompagnement et de transport. En 2026, quelques adaptations mineures seront encore apportées au niveau des ordonnances. L'accent sera toutefois principalement mis sur la mise en œuvre dans les cantons. L'entrée en vigueur de ce projet est attendue pour 2028.

### **Autres activités**

- Prise de position sur la modification de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail : dispositions particulières pour l'accompagnement live-in
- Prise de position sur la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (garantie du principe de la collecte unique des données, «once-only»)
- Prise de position sur la modification de la loi fédérale sur l'assurance-maladie (acquisition de moyens et appareils dans l'EEE)
- Prise de position sur le programme d'allègement 2027
- Prises de position sur la modification de l'ordonnance sur l'assurance-maladie (OAMal) (objectifs en matière de coûts et de qualité)
- Prise de position sur le contre-projet direct à l'initiative populaire «Oui à la sécurité de l'approvisionnement médical»
- Documents de position sur le recours et le financement du personnel infirmier de pratique avancée
- Document de position sur l'emploi de proches aidants



BASES ET DÉVELOPPEMENT

# Des instruments de qualité pour l'avenir des soins ambulatoires

**Esther Bättig**

Collaboratrice scientifique Bases et développement, dossiers qualité des soins et processus

**Grâce au développement du pool de données HomeCareData, à l'évolution des instruments interRAI et au lancement d'un programme national de développement de la qualité, Aide et soins à domicile Suisse a posé en 2025 des bases décisives pour la qualité des soins à domicile. En collaboration avec des spécialistes, des organisations partenaires et les acteurs de terrain, de nouveaux instruments, des bases de données transparentes et des indicateurs de qualité contraignants ont été développés.**

## **Informations sur HomeCareData**

Le pool de données HomeCareData (HCD) est de plus en plus utilisé. Fin décembre 2025, environ deux tiers des organisations membres ainsi que 28 organisations non membres disposaient d'un profil HCD. Afin de mieux comprendre quelles données peuvent être exploitées dans HCD, Aide et soins à domicile Suisse a publié pour la première fois un descriptif détaillé des données relatives à HCD. Ce rapport présente

l'objectif, la structure et la méthodologie du pool de données national et a montré comment HCD peut être utilisé pour le développement de la qualité et la recherche dans le domaine des soins ambulatoires.

Avec cette première édition du descriptif des données, Aide et soins à domicile Suisse a posé une base importante pour faciliter l'utilisation de HCD et renforcer le développement des soins ambulatoires fondé sur des données probantes.

### **Instruments interRAI pour l'évaluation des besoins**

Le 4 mars 2025, Aide et soins à domicile Suisse a organisé le deuxième congrès interRAI. Environ 140 participantes et participants ont reçu, outre des informations sur les nouveautés concernant les instruments interRAI, des éclairages sur la compréhension et l'utilisation des échelles IADL ainsi que sur l'exploitation des données de l'Aide et soins à domicile dans la recherche. Les défis liés à la conduite d'entretiens avec des instruments structurés d'évaluation des besoins ont également été discutés.

### **interRAI Early Years**

L'instrument interRAI Early Years (interRAI EY) est l'outil d'évaluation des besoins destiné aux bébés et aux jeunes enfants jusqu'à l'âge de quatre ans. Quatre expertes des soins pédiatriques à domicile ont analysé cet instrument lors de quatre ateliers, en examinant chaque item et en l'adaptant à la pratique des soins pédiatriques à domicile. Le manuel a été adapté en conséquence en allemand et sera également traduit en français et en italien.

Pour les enfants à partir de quatre ans, le travail sur l'instrument interRAI PEDS-HC a été interrompu, car un nouvel instrument sera introduit : interRAI Children and Youth. Dès que celui-ci sera publié, il sera ensuite adapté pour les soins pédiatriques à domicile en Suisse.

### **Programme national pour le développement de la qualité dans les soins ambulatoires**

Aide et soins à domicile Suisse et l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) ont lancé conjointement, à partir de décembre 2025, un programme national visant à garantir et à développer durablement la qualité dans les soins ambulatoires.

L'objectif du programme est d'assurer une amélioration à long terme et fondée sur les données de la qualité des prestations de soins ambulatoires. À cet effet, des indicateurs de qualité appropriés seront sélectionnés, la qualité des données existantes ainsi que les processus actuels de collecte seront examinés et des stratégies concrètes d'amélioration de la qualité seront définies. Au cours du programme, des mesures visant à améliorer la qualité aux interfaces importantes – notamment avec les médecins, les établissements médico-sociaux ou d'autres prestataires – seront également identifiées et développées. Le programme a été attribué par la Commission fédérale de la qualité (CFQ) et est prévu pour la période 2025–2032.

### **Autres activités**

- Comité de branche Digisanté
- Commission eMédication
- Groupe spécialisé gestion des données dans le système de santé (GGDS)
- GI eMediplan
- Forum échange de données
- Plateforme interprofessionnalité
- Projets Care@Home



BASES ET DÉVELOPPEMENT

# Tarifs AI/AA/AM

**Ruth Hagen**

Collaboratrice scientifique Bases et développement

**Au printemps 2025, les contrats administratifs renégociés sont entrés en vigueur, intégrant les modifications apportées à l'OPAS et à l'OAMal en juillet 2024. Les tarifs AI ne couvrent toujours pas les coûts.**

Les tarifs actuels de l'AI, de l'AA et de l'AM, entrés en vigueur en octobre 2024, reposent sur des données de comptabilité analytique relatives aux années 2021 et 2022. Afin de disposer de bases de données pour la renégociation de ces tarifs, les données de comptabilité analytique pour les années 2023 et 2024 ont été collectées auprès des organisations de soins pédiatriques à domicile. Les résultats de cette collecte confirment ceux obtenus pour les années 2021 et 2022 et montrent ainsi que les tarifs de l'AI ne couvrent toujours pas les coûts. Cela s'explique notamment par le fait que l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) considère que la responsabilité du financement de l'obligation de soins incombe également aux cantons. Des discussions ont été menées entre la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS) et l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS).

Afin de pouvoir chiffrer plus précisément les coûts engendrés par cette obligation de soins, la collecte d'indicateurs supplémentaires auprès des organisations de soins pédiatriques à domicile a débuté au cours de l'année 2025. Des résultats probants ne devraient être disponibles que début de l'année 2027.

Les données relatives au domaine de l'AA et de l'AM ont montré une augmentation des coûts d'environ 6 % par rapport aux années 2021 et 2022. Les associations d'aide et de soins à domicile ont donc demandé une renégociation de ces tarifs.

### **Conventions administratives**

En 2025, Aide et soins à domicile Suisse a été particulièrement confrontée aux défis découlant de la collaboration entre les organisations d'aide et de soins à domicile « classiques » et celles qui emploient exclusivement des proches aidants. Bien que la convention administrative prévoie une coordination des prestations lorsque deux organisations d'aide et de soins à domicile interviennent, cette exigence n'a souvent pas été respectée. Dans certains cas, les organisations d'aide et de soins à domicile n'apprennent qu'auprès de l'assureur qu'une seconde organisation est également impliquée. Dans ces situations, il n'est pas rare que l'assureur suspende tous les paiements ou refuse de rembourser les prestations.

Aide et soins à domicile Suisse a donc mis en place un groupe de travail en collaboration avec l'Association Spitex privée Suisse et des représentantes et des représentants d'organisations d'aide et de soins à domicile spécialisées dans l'emploi de proches aidants. Ce groupe de travail a pour mission d'élaborer des règles de collaboration auxquelles les organisations d'aide et de soins à domicile pourront se référer.

### **Autres activités**

- Échanges avec les associations d'assureurs et avec certains assureurs sur des questions générales liées aux conventions administratives
- Clarification de nombreuses questions soulevées par les organisations d'aide et de soins à domicile concernant les processus et la facturation avec les assureurs-maladie
- Rencontres d'échange d'expérience avec des représentations des organisations de soins pédiatriques à domicile ainsi que de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et des offices AI



BASES ET DÉVELOPPEMENT

# Manuel Finances et contrat de qualité

**Ruth Hagen**

Collaboratrice scientifique Bases et développement

**Un document de référence sur les soins psychiatriques ambulatoires a été élaboré, permettant d'établir une vision commune des missions et des limites. L'évaluation du Manuel Finances a confirmé la grande qualité de son contenu. Des négociations ont également eu lieu concernant le contrat de qualité.**

Les négociations menées par Aide et soins à domicile Suisse, conjointement avec l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) et Curacasa/ASI (infirmières et infirmiers indépendants), avec l'association des assureurs prio.swiss se sont déroulées de manière constructive. L'objectif d'adopter le contrat d'ici la fin de l'année 2025 n'a toutefois pas été atteint. La raison en est la publication, en octobre, du rapport du Conseil fédéral sur les proches aidants, qui formulait des recommandations concernant le contrat de qualité et qui devaient encore être examinées. La soumission du contrat de qualité au Conseil fédéral par les partenaires de négociation est désormais prévue au cours du premier semestre 2026.

### **Groupe d'experts soins psychiatriques**

Le groupe d'experts sur les soins psychiatriques communautaires, créé en 2024, a élaboré au terme d'un travail intensif un « document de référence sur les soins psychiatriques communautaires », dans lequel il a apporté sa vaste expertise professionnelle. Publié en septembre 2025, ce document de référence vise à établir une compréhension commune des missions et des limites des soins psychiatriques communautaires en Suisse, ainsi qu'un langage commun et un cadre professionnel clair. Dans un premier temps, il s'agit de faire connaître ce document auprès des fournisseurs de prestations, notamment par la publication d'articles dans des revues spécialisées et des organes associatifs, ainsi que par des présentations et des ateliers lors de congrès et de journées spécialisées. Le document s'adresse également aux instances de référence (médecins, hôpitaux), aux autorités responsables du système de santé et, enfin, aux assureurs. Il constitue un instrument important pour mettre en évidence l'importance des soins psychiatriques communautaires (SPC) en tant que composante indispensable des soins médicaux de base.

### **Évaluation du Manuel Finances**

L'évaluation du Manuel Finances s'est achevée à l'été 2025. Le rapport final a montré que la qualité de son contenu est irréprochable. Le taux d'utilisation du Manuel Finances atteint environ 80 % parmi les organisations d'aide et de soins à domicile affiliées à Aide et soins à domicile Suisse, alors que seuls environ 20 % des membres de l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) y ont recours. Des lacunes subsistent toutefois en ce qui concerne l'application uniforme et conforme du manuel. Les prescriptions laissent une certaine marge d'interprétation, dont les organisations d'aide et de soins à domicile font également usage, ce qui a un impact négatif sur la comparabilité des données. Dans la perspective de l'introduction du financement uniforme des prestations (EFAS), des développements restent nécessaires à cet égard. Cela concerne aussi bien la saisie des données par les organisations d'aide et de soins à domicile que l'établissement des comptabilités analytiques. Dans le cadre du projet EFAS, Aide et soins à domicile Suisse prévoit de planifier des mesures appropriées et de les mettre en œuvre conjointement avec les organisations d'aide et de soins à domicile.

### **Autres activités**

- Participation à la séance du groupe d'accompagnement du benchmark Aide et soins à domicile
- Mise en œuvre d'adaptations du Manuel Finances sur la base des demandes reçues
- Clarification de questions relatives à l'application du Manuel Finances



BASES ET DÉVELOPPEMENT

# Les profils professionnels et de compétences dans l'Aide et soins à domicile sont précisés

Franziska Adam

Collaboratrice scientifique Bases et développement, dossier Formation et soins

**Le développement du système de formation constitue un levier central pour garantir l'offre de soins ambulatoires. Les domaines professionnels de l'Aide et soins à domicile sont également directement concernés par cette évolution. Aide et soins à domicile Suisse mise donc sur le développement continu des profils professionnels et de compétences dans tous les domaines professionnels. Parallèlement, la révision totale de la formation d'assistante/assistant en soins et santé communautaire (ASSC) CFC ainsi que la révision du plan d'études cadre Soins ES peuvent être mises en œuvre.**

Afin de disposer d'une base solide pour la poursuite du développement, Aide et soins à domicile Suisse a mandaté l'entreprise de recherche Interface Politikstudien Forschung Beratung AG, en collaboration avec la Haute école de Lucerne, pour réaliser

une évaluation des profils professionnels actuels. Dans le cadre d'une enquête menée à large échelle, des directrices et directeurs d'organisations membres ont évalué 17 profils professionnels et de compétences dans le domaine de l'Aide et soins à domicile. L'enquête portait principalement sur la forme actuelle des profils, sur les tâches et compétences futures des professionnelles et professionnels de la santé ainsi que sur les exigences générales liées aux diplômes de formation. L'objectif de l'enquête était d'identifier suffisamment tôt les évolutions professionnelles et structurelles dans le domaine de l'aide et des soins à domicile et d'engager les mesures nécessaires. Face à la pénurie persistante de personnel qualifié, il s'agit d'une étape centrale et tournée vers l'avenir afin de garantir des soins de qualité optimale.

### **Révision totale d'assistante/assistant en soins et santé communautaire (ASSC) CFC**

Dans le cadre de la révision totale des prescriptions de formation «assistante/assistant en soins et santé communautaire CFC», OdASanté a mené une consultation auprès des organisations du monde du travail, des associations d'employeurs ainsi que de l'ASI. La consultation portait sur l'ordonnance relative à la formation, le plan de formation ainsi que certains documents de mise en œuvre.

Aide et soins à domicile Suisse a associé les responsables de la formation des organisations d'aide et de soins à domicile. Sur plus de 320 prises de position reçues par OdASanté, 204 provenaient de la branche de l'Aide et soins à domicile – un signal fort de l'engagement des organisations d'aide et de soins à domicile dans ce dossier. Les modifications apportées à l'ordonnance sur la formation ont été largement soutenues. L'augmentation du nombre de périodes d'enseignement à l'école, de huit à neuf, ainsi que l'introduction du travail pratique prescrit (TPP) dans la procédure de qualification ont notamment suscité un large soutien. Des remarques différenciées et constructives ont également été formulées, notamment concernant les contenus pédiatriques et psychiatriques, la traduction française du plan de formation ainsi que des conditions-cadres plus flexibles dans la procédure de qualification.

Les prescriptions de formation révisées ont été soumises aux CSDQ ASSC ainsi qu'au comité d'OdASanté. Un jalon important a ainsi été franchi vers des prescriptions de formation proches de la pratique et de haute qualité. Leur entrée en vigueur est prévue pour le 1er janvier 2027.

### **Révision du plan d'études cadre Soins ES**

Aide et soins à domicile Suisse a participé activement à la commission de développement chargée de la révision du plan d'études cadre Soins ES d'OdASanté et a veillé ainsi à ce que les exigences des soins ambulatoires soient prises en compte de manière adéquate. Dans le cadre d'un Soundingboard, les différentes branches du secteur de la santé ont participé aux discussions et ont donné leur avis sur le projet élaboré par la commission de développement. L'achèvement de la révision est attendu pour la mi-2028.

### **Cours d'auxiliaire de santé**

Depuis le 1er février 2025, OdASanté est responsable de la reconnaissance des cours d'auxiliaire de santé proposés en dehors du système formel de formation et qui étaient jusqu'à présent certifiés par Aide et soins à domicile Suisse.

Avec la participation d'Aide et soins à domicile Suisse, OdASanté a également réalisé une analyse de branche des exigences applicables aux cours d'auxiliaire de santé. À la suite d'une analyse de la situation actuelle, un profil d'exigences actualisé ainsi que des exigences minimales ont été définis. Sur cette base, une procédure de reconnaissance adaptée a été élaborée et les modalités de recertification ont été définies. L'objectif est de garantir à long terme une qualité transparente et durable de cette offre de formation.

### **Procédure de reconnaissance pour les prestataires de formation proposant des cours équivalents destinés aux proches aidants engagés**

Aide et soins à domicile Suisse et l'Association Spitex privée Suisse (ASPS) ont défini conjointement des exigences minimales pour les prestataires de formations équivalentes destinées aux proches aidants engagés. Des standards de qualité clairs et comparables ont été établis.

La mise en œuvre des procédures de reconnaissance a été confiée à Czock Healthcare Consulting. Les certificats sont délivrés par les associations d'aide et de soins à domicile à l'issue de la procédure de reconnaissance. Elle garantit une évaluation transparente et fondée sur des critères professionnels des prestataires de formation. En 2025, cinq cours ont déjà été reconnus.

#### **Aline Kurmann**

Collaboratrice scientifique Bases et développement, gestion des données et système de santé

### **Infirmière ou infirmier de pratique avancée (APN)**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'initiative sur les soins infirmiers, le rôle de l'infirmière ou l'infirmier de pratique avancée (Advanced Practice Nurse, APN) titulaire d'un master devait être réglementé et renforcé sur le plan légal. Aide et soins à domicile Suisse a été représentée dans le Soundingboard de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) «APN dans la LAMa» et a y fait valoir de manière ciblée la perspective des soins ambulatoires. L'objectif est de créer des conditions-cadres réglementaires claires pour l'exercice autonome de la profession par les APN et de garantir la qualité des soins.

Une préoccupation centrale d'Aide et soins à domicile Suisse était la reconnaissance et le financement équivalents des prestations des APN, indépendamment du cadre dans lequel elles étaient fournies. Les travaux de l'OFSP se concentraient principalement sur les activités des APN dans les cabinets médicaux, tandis que les prestations des APN dans l'Aide et soins à domicile restaient jusqu'à présent insuffisamment prises en compte. Aide et soins à domicile Suisse s'est donc engagée avec détermination pour que les prestations des APN dans le cadre des soins à domicile soient explicitement intégrées dans les travaux réglementaires et de financement en cours. À cette fin, Aide et soins à domicile Suisse a transmis à l'OFSP un document de position sur la tarification et le financement des prestations des APN et a poursuivi activement les échanges spécialisés aux niveaux administratif et politique.

### **Autres activités**

- Contrôle et certification des cours de base pour aides ménagères
- Membre du groupe de travail national «projet de soins anticipé (ProSA)»
- Membre du groupe de travail sur la formation professionnelle et de la commission de formation professionnelle de l'union patronale



BASES ET DÉVELOPPEMENT

# Les bases de la mise en œuvre d'EFAS ont été posées

Clémentine Dubuis

Collaboratrice scientifique Bases et développement, EFAS

**Le 24 novembre 2024, les citoyennes et citoyens suisses ont accepté l'introduction d'un financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires, y compris des soins. Aide et soins à domicile Suisse a rapidement engagé les travaux relatifs à la mise en œuvre organisationnelle et au contenu de cette réforme.**

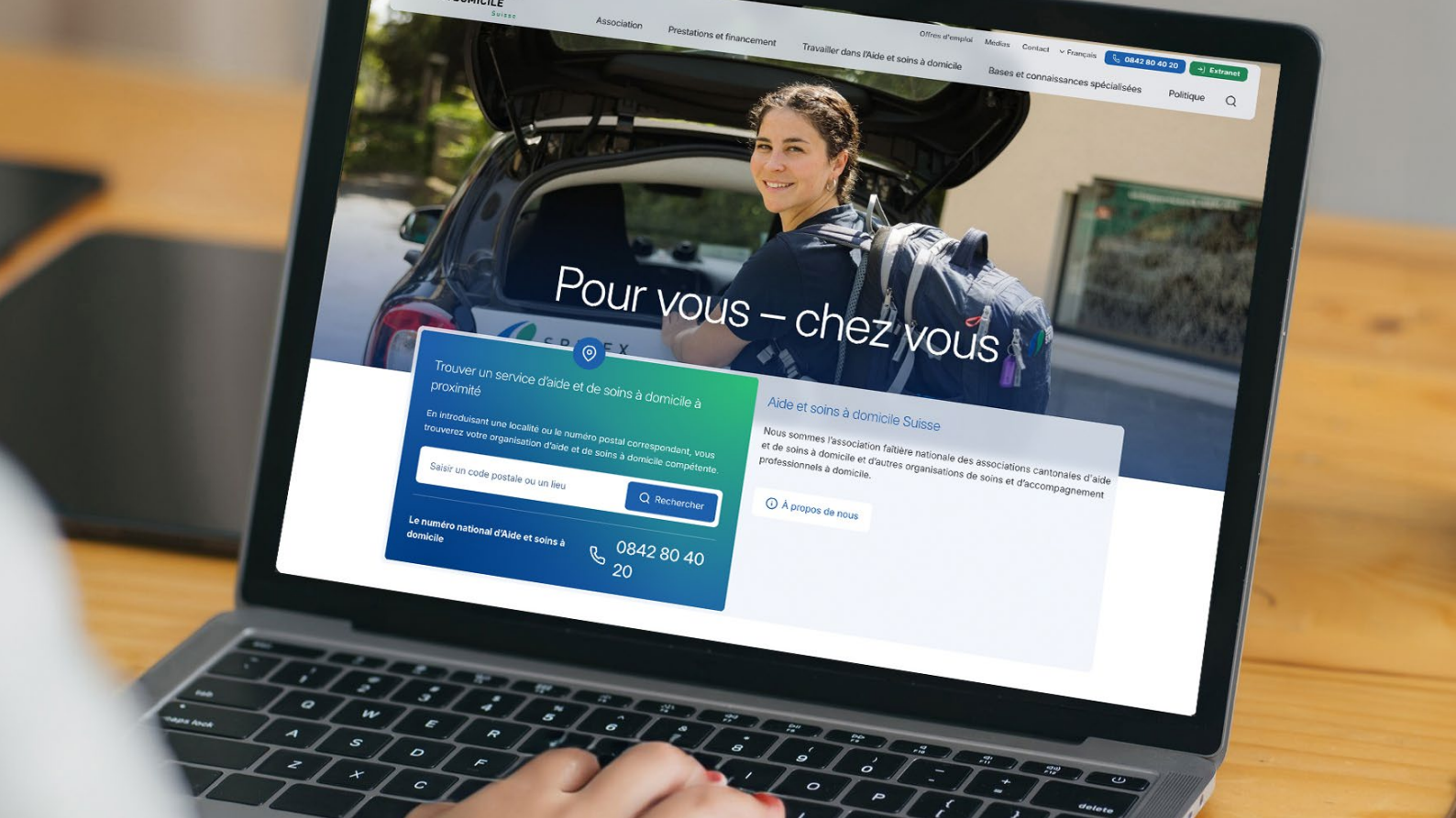
Avec l'introduction du financement uniforme, toutes les prestations de santé seront à l'avenir financées selon un modèle unique. Le financement uniforme des prestations ambulatoires et stationnaires sera mis en œuvre à partir de 2028, et dans le domaine des soins à partir de 2032. Les cantons assumeront désormais au moins 26,9 % des coûts et les caisses au maximum 73,1 %. Cette répartition s'appliquera indépendamment du fait que la prestation soit fournie en ambulatoire ou en stationnaire.

Aide et soins à domicile Suisse soutient pleinement cette réforme majeure. Le comité d'Aide et soins à domicile Suisse a ainsi mis en place un groupe de pilotage EFAS (CoPil EFAS). En outre, une équipe de projet a été constituée au sein de la direction et une coordinatrice de projet a été engagée spécialement pour la mise

en œuvre de cette réforme. Le CoPil EFAS se compose de huit membres et présente une composition représentative. Il réunit des représentantes et représentants d'organisations cantonales d'aide et de soins à domicile, d'organisations d'aide et de soins à domicile de base ainsi que des expertes et experts spécialisés. Le CoPil EFAS accompagne les travaux relatifs à EFAS et échange régulièrement avec la coordinatrice de projet. Il conseille la direction et prépare les bases décisionnelles pour le comité. Il veille en outre à ce que les différentes réalités cantonales soient prises en compte.

Parallèlement, Aide et soins à domicile Suisse renforce la collaboration et les échanges avec les partenaires tarifaires de la future organisation de la structure tarifaire. Aide et soins à domicile Suisse a notamment contribué à la création du groupe de pilotage EFAS avec les partenaires tarifaires, à savoir la Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS), l'association des assureurs-maladie prio.swiss ainsi que les associations de fournisseurs de prestations ASPS, alliance Care, CURAVIVA et senesuisse. Ce groupe de pilotage assume la responsabilité stratégique et professionnelle globale du projet EFAS-soins au niveau national. Il dispose d'un pouvoir décisionnel et constitue l'interface centrale entre les projets opérationnels et le processus politique.

Par ailleurs, Aide et soins à domicile Suisse a participé à des Soundingboards organisés par l'OFSP. Ces échanges ont notamment porté sur la consultation relative à des modifications d'ordonnances, prévue pour le deuxième trimestre 2026.



COMMUNICATION & MARKETING

# Une image moderne pour l'Aide et soins à domicile : nouveau site Internet et nouvelles photos

**Denise Birchler**  
Responsable Communication/Marketing

**En 2025, la communication d'Aide et soins à domicile Suisse a été largement marquée par l'identité visuelle. Une séance photo professionnelle ainsi que le développement du nouveau site ont posé les bases d'une image moderne et cohérente de la marque «Aide et soins à domicile Suisse». Par ailleurs, la campagne d'image «La qualité des soins, c'est :» a été enrichie de deux nouveaux visuels.**

## **Un nouveau site pour Aide et soins à domicile Suisse**

En 2025, l'accent a été mis sur la conception, la création et la mise en œuvre du nouveau site Internet. L'objectif était de proposer une présence en ligne moderne, clairement structurée et accessible. Depuis début février 2026, le sitespitex.ch/fr se présente dans un design entièrement renouvelé et moderne. Il repose sur une nouvelle structure et propose des contenus nouveaux ainsi que des contenus existants, qui ont été révisés et simplifiés. Bien entendu, toutes les fonctionnalités

éprouvées restent disponibles, comme la recherche «Trouver un service d'aide et de soins à domicile à proximité», la place de marché ou encore les liens vers le Magazine Aide et soins à domicile et le portail de l'emploi.

Aide et soins à domicile Suisse tenait également à pouvoir continuer à proposer aux membres et aux organisations d'aide et de soins à domicile une solution web attractive et avantageuse dans le design de l'Aide et soins à domicile. Avec internezzo, un nouveau partenaire web compétent a pu être trouvé. Le produit «jumpbox» met également à la disposition des organisations une solution web moderne. Parallèlement, Aide et soins à domicile Suisse remercie chaleureusement son ancien partenaire web, Webways AG, pour sa collaboration fiable et son soutien de longue date.

### **Une nouvelle identité visuelle**

En collaboration avec le service d'aide et de soins à domicile Spitex Stadt Luzern et la photographe Anja Zurbrügg, une vaste séance photo a été réalisée à Lucerne durant l'été 2025. Au total, 160 photographies professionnelles ont été produites, montrant des scènes authentiques du quotidien de l'Aide et soins à domicile – à l'antenne, en déplacement ou au domicile des clientes et clients. Les images sont mises à disposition des membres et des organisations d'aide et de soins à domicile et peuvent être utilisées pour la communication interne et externe, notamment pour les sites Internet, les flyers, les rapports annuels, les présentations ou les réseaux sociaux.

### **Congrès Aide et soins à domicile «Care@Home 2040»**

Le 9 septembre 2025, le congrès national Aide et soins à domicile s'est tenu au stade du Wankdorf à Berne. Sous la devise «Care@Home 2040», les participantes et participants ont présenté et discuté de l'évolution du système de santé en Suisse au cours des quinze prochaines années, du rôle central que l'Aide et soins à domicile y jouera et des conditions nécessaires à ces évolutions. Plus de 400 personnes ont participé à la manifestation.

### **La Journée nationale Aide et soins à domicile sous le signe de l'innovation et des technologies modernes**

Chaque année, le premier samedi de septembre est consacré à la «Journée nationale Aide et soins à domicile» dans toute la Suisse. En 2025, la journée était placée sous la devise : «La qualité des soins, c'est : l'innovation. Standards modernes. Technologies de pointe.» De nombreuses organisations d'aide et de soins à domicile ont organisé à travers le pays diverses actions – sur le terrain auprès de la population ainsi que sur les réseaux sociaux. Comme cadeau promotionnel, un crayon «qui pousse» durable a été produit : une fois utilisé, il peut être planté pour faire pousser des myosotis.

### **Campagne d'image «La qualité des soins, c'est :» – deux nouveaux visuels**

Dans le cadre de la campagne d'image, deux nouveaux visuels ont été développés : «La qualité des soins, c'est : être chez soi» et «La qualité des soins, c'est : rester cool». Ces nouveaux visuels seront déployés en 2026 et viendront compléter les messages existants de la campagne. Les organisations d'aide et de soins à domicile disposent dans l'extranet de nombreux modèles pour différentes utilisations des visuels de la campagne dans trois langues.

### **Campagne «Une carrière empreinte d’humanité» – réorientation**

La campagne «Une carrière empreinte d’humanité» est mise en œuvre par Aide et soins à domicile Suisse en collaboration avec ARTISET et OdASanté, sur mandat du Secrétariat d’État à la formation, à la recherche et à l’innovation (SEFRI). Sa relance en 2025 s’adresse aux jeunes des degrés secondaires I et II ainsi qu’aux personnes en reconversion et aux professionnels. Les activités ont principalement été menées sur les réseaux sociaux, notamment dans le cadre de salons des métiers.

### **Autres activités**

- Relations avec les médias et réseaux sociaux
- 6 éditions «Magazine Aide et soins à domicile» imprimé et en ligne
- Publication du rapport annuel
- Suivi des partenaires sponsoring
- Newsletter de l’extranet destinée aux organisations de base
- Revue de presse pour les membres



SPONSORING

## Forts grâce à des partenariats engagés

**Marianne Pfister**  
Co-directrice

**Aide et soins à domicile Suisse, les organisations d'aide et de soins à domicile et les collaboratrices et les collaborateurs de l'Aide et soins à domicile bénéficient d'avantages concrets grâce aux partenariats conclus par Aide et soins à domicile Suisse avec ses partenaires premium Publicare AG, Allianz Suisse AG et SmartLife Care AG, ainsi qu'avec nombreux d'autres partenaires.**

En tant que leader du marché des soins et du soutien professionnels à domicile, l'Aide et soins à domicile bénéficie d'une forte notoriété dans toute la Suisse et jouit d'une excellente image auprès du public. Les entreprises renommées qui concluent des partenariats à long terme avec Aide et soins à domicile Suisse profitent de ce précieux transfert d'image. Les partenaires premium d'Aide et soins à domicile Suisse sont le logisticien de santé Publicare AG, le prestataire d'assurances et de services financiers Allianz Suisse AG et SmartLife Care AG, fournisseur de solutions d'appel d'urgence.

### **SmartLife Care AG pour les solutions d'alarme**

L'offre de SmartLife Care AG s'adresse principalement aux personnes âgées vivant à domicile ou dans un logement pour seniors. La gamme comprend des dispositifs modernes tels que des montres d'alarme, des boutons ou des pendentifs d'appel d'urgence. Une simple pression sur le bouton permet d'établir une communication par haut-parleur avec les personnes de contact enregistrées, le centre d'appel d'urgence ou Securitas. En accord avec la personne référente de l'Aide et soins à domicile, les clientes et les clients de l'Aide et soins à domicile peuvent, s'ils le souhaitent, enregistrer le numéro d'urgence de leur organisation d'aide et de soins à domicile ; de nombreuses organisations proposent ce service.

SmartLife Care permet également aux organisations d'aide et soins à domicile de proposer le service d'appel d'urgence comme prestation propre. SmartLife Care se charge alors de l'infrastructure technique, de la centrale d'appel d'urgence et de l'exploitation opérationnelle en arrière-plan, tandis qu'Aide et soins à domicile reste l'interlocuteur de confiance de ses clients et élargit ainsi sa propre offre.

### **Publicare AG pour les dispositifs médicaux**

Publicare AG est le principal partenaire en Suisse pour le conseil et la fourniture de dispositifs médicaux, notamment dans les domaines de l'incontinence, des soins liés aux stomies et aux trachéostomies, du traitement des plaies et bien d'autres encore. L'entreprise, dont le siège se situe à Oberrohrdorf (AG), se positionne comme interface entre les clients finaux, les professionnels, les institutions, les prestataires de soins, les assureurs et les fournisseurs. Publicare AG accompagne ses clientes et ses clients depuis le conseil initial, les connexions numériques et la gestion des prescriptions jusqu'à la facturation auprès des assureurs. Elle aide ainsi les organisations d'aide et de soins à domicile à réduire le temps non facturable. Les organisations d'aide et de soins à domicile clientes peuvent notamment déléguer gratuitement à Publicare AG la facturation directe, l'établissement des prescriptions ou la gestion des refus de remboursement liés aux produits de soins. La Publicare AG Academy propose par ailleurs régulièrement aux collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile ainsi qu'à d'autres professionnels des soins des formations continues précieuses. Publicare AG organise également chaque année en mars le Forum Spitex à Baden (AG), consacré à des thématiques spécifiques destinées aux professionnels du secteur.

### **Allianz Suisse AG pour les services financiers**

Allianz Suisse AG souligne, par son partenariat premium avec Aide et soins à domicile Suisse, son engagement de longue date en faveur du bien commun. Ce prestataire majeur de services financiers attache une grande importance au renforcement de la communauté des collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile. C'est pourquoi Allianz Suisse AG a soutenu le lancement du Magazine Aide et soins à domicile en ligne. Les collaboratrices et collaborateurs de l'Aide et soins à domicile bénéficient également concrètement de ce partenariat premium : ils profitent de rabais attractifs sur certaines solutions d'assurance et de prévoyance. Grâce au calculateur de primes pratique, ils peuvent estimer leurs primes et convenir d'un entretien de conseil personnalisé sans engagement. Allianz Suisse AG soutient en outre le projet d'instrument interRAI pour les soins pédiatriques à domicile, notamment par le financement des manuels interRAI Early Years.

### **Des engagements précieux**

D'autres entreprises reconnues et proches du secteur, partageant les mêmes valeurs qu'Aide et soins à domicile Suisse, sont depuis de nombreuses années des partenaires à long terme d'Aide et soins à domicile Suisse. Cet engagement constitue également une marque de confiance dans le travail de l'Aide et soins à domicile.

Aide et soins à domicile Suisse remercie tous ses partenaires pour leur soutien et se réjouit de poursuivre cette collaboration fondée sur la confiance. Par leur précieux engagement, ils contribuent de manière importante à permettre aux personnes de vivre le plus longtemps possible de manière autonome à domicile.

### **Partenaires premium 2025**

- Publicare SA (logistique santé)
- Allianz Suisse SA (prestataire de services en assurance)
- SmartLife Care SA (solutions d'appel d'urgence)

### **Partenaire 2025**

- iba (matériel et meubles de bureau)

### **Partenaires de projet et de licence 2025**

- webways ag (site internet de l'Aide et soins à domicile/portail de l'emploi [www.spitexjobs.ch](http://www.spitexjobs.ch))
- Emil Frey (Jaguar, Lexus, Kia, Mitsubishi, Land Rover, Subaru, Suzuki, Toyota, Citroën, Peugeot, Opel und DS Automobiles)
- Kuhn und Bieri AG (produits médicaux et matériel consommable)
- Swisscom Suisse SA
- Druckerei Uebelhart SA

### **Preferred Partners 2025**

- Arjo Switzerland SA
- Abbott AG Nutrition
- Volvo Car Switzerland SA
- Mazda (Suisse) SA

### **Amis d'Aide et soins à domicile**

- Mitsubishi Tanabe Pharma
- Würth Financial Services AG (courtier en assurances)
- Reka, Schweizer Reisekasse Genossenschaft

Les entreprises proposent des conditions spéciales intéressantes aux organisations d'aide et de soins à domicile.

# BILAN

au 31.12.2025

ACTIFS	31.12.25		31.12.24	
	CHF	%	CHF	%
Liquidités	3'596'564.43		3'472'645.62	
Créances résultant de livraison et de prestations	674'751.80		177'806.20	
Autres créances à court terme	29'037.92		28'278.65	
Actifs transitoires	427'158.53		344'387.53	
<b>FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>4'727'512.68</b>	<b>99.5</b>	<b>4'023'118.00</b>	<b>99.3</b>
Immobilisations corporelles meubles	23'943.02		26'883.57	
<b>Actifs immobilisés</b>	<b>23'943.02</b>	<b>0.5</b>	<b>26'883.57</b>	<b>0.7</b>
<b>ACTIFS</b>	<b>4'751'455.70</b>	<b>100.00</b>	<b>4'050'001.57</b>	<b>100.00</b>

PASSIFS	31.12.25		31.12.24	
	CHF	%	CHF	%
Dettes résultant de livraisons et prestations	290'013.55		113'967.42	
Autres dettes à court terme	137'134.96		169'208.03	
Passifs transitoires	463'416.63		197'247.61	
<b>Capital étranger à court terme</b>	<b>890'565.14</b>	<b>18.7</b>	<b>480'423.06</b>	<b>11.9</b>
<b>Capital des fonds affectés</b>	<b>308'145.86</b>	<b>6.5</b>	<b>302'582.66</b>	<b>7.5</b>
Capital lié	2'772'802.68		2'522'069.43	
Capital libre	773'077.42		738'061.82	
Réserve de réévaluation	6'864.60		6'864.60	
<b>CAPITAL D'ORGANISATION</b>	<b>3'552'744.70</b>	<b>74.8</b>	<b>3'266'995.85</b>	<b>80.7</b>
<b>PASSIFS</b>	<b>4'751'455.70</b>	<b>100.0</b>	<b>4'050'001.57</b>	<b>100.0</b>

# COMPTES DE PERTES ET PROFITS

au 31.12.2025

PRODUITS D'EXPLOITATION	Comptes	Comptes	Budget	Budget
	2025	2024	2025	2026
affectés	0.00	0.00	0.00	0.00
libres	10'698.50	11'101.50	0.00	0.00
<b>Contributions reçues</b>	<b>10'698.50</b>	<b>11'101.50</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Contributions des autorités publiques</b>	<b>1'359'235.25</b>	<b>1'304'544.00</b>	<b>1'462'500.00</b>	<b>1'362'500.00</b>
<b>Produits des livraisons et de prestations</b>	<b>1'452'080.56</b>	<b>1'524'381.28</b>	<b>1'276'857.00</b>	<b>1'262'081.00</b>
<b>Autres revenus</b>	<b>885'776.51</b>	<b>838'115.45</b>	<b>872'000.00</b>	<b>901'732.00</b>
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>3'707'790.82</b>	<b>3'678'142.23</b>	<b>3'611'357.00</b>	<b>3'526'313.00</b>

# COMPTES DE PERTES ET PROFITS

au 31.12.2025

CHARGES	Comptes	Comptes	Budget	Budget
	2025	2024	2025	2026
<b>Charges du personnel</b>	<b>2'909'841.46</b>	<b>2'772'950.96</b>	<b>3'514'000.00</b>	<b>3'643'700.00</b>
Entretiens / réparation et remplacement de matériel	33'814.51	33'304.43	24'000.00	14'500.00
Frais de location / charges	161'177.00	172'460.20	152'500.00	193'000.00
Frais administratifs	26'156.74	31'315.98	49'600.00	45'500.00
Frais	124'081.86	95'611.39	118'300.00	154'000.00
Informatique	37'236.63	24'189.28	36'500.00	46'500.00
Publicité et relations publiques	140'484.48	142'664.67	161'500.00	146'900.00
Autres charges	4'537.42	5'070.25	3'560.00	3'800.00
<b>Autres charges d'exploitation</b>	<b>527'488.64</b>	<b>504'616.20</b>	<b>545'960.00</b>	<b>604'200.00</b>
<b>Amortissements sur actif immobilisé</b>	<b>14'000.25</b>	<b>27'374.26</b>	<b>24'100.00</b>	<b>30'600.00</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>3'451'330.35</b>	<b>3'304'941.42</b>	<b>4'084'060.00</b>	<b>4'278'500.00</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>256'460.47</b>	<b>373'200.81</b>	<b>-472'703.00</b>	<b>-752'187.00</b>
Produits financiers	38'289.88	23'008.74	0.00	0.00
Charges financières	1'430.31	2'575.34	700.00	700.00
<b>Résultat financier</b>	<b>-36'859.57</b>	<b>-20'433.40</b>	<b>700.00</b>	<b>700.00</b>
<b>Résultat ordinaire</b>	<b>293'320.04</b>	<b>393'634.21</b>	<b>-473'403.00</b>	<b>-752'887.00</b>
Produits extraordinaires	11'723.11	37'992.00	0.00	0.00
Charges extraordinaires	-13'731.10	-108'981.60	0.00	0.00
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>-2'007.99</b>	<b>-70'989.60</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>Résultat avant la modification des fonds</b>	<b>291'312.05</b>	<b>322'644.61</b>	<b>-473'403.00</b>	<b>-752'887.00</b>
Affectation du capital des fonds affectés	-23'651.70	-49'376.25	0.00	0.00
Prélèvement du capital des fonds affectés	18'088.50	0.00	160'000.00	115'000.00
<b>Résultat annuel avant la fluctuation du capital de l'organisation</b>	<b>285'748.85</b>	<b>273'268.36</b>	<b>-313'403.00</b>	<b>-637'887.00</b>
Affectation du capital lié	-250'733.25	-366'919.87	0.00	0.00
Prélèvement du capital lié	0.00	100'000.00	320'000.00	517'225.00
Affectation du capital libre	-35'015.60	-6'348.49	0.00	0.00
Prélèvement du capital libre	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Résultat annuel</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>6'597.00</b>	<b>-120'662.00</b>

# TABLEAU DE FINANCEMENT

au 31.12.2025

	2025	2024
	CHF	CHF
Résultat annuel (avant affectation au capital de l'organisation)	285'748.85	273'268.36
Modification du capital de fonds	5'563.20	49'376.25
Amortissements sur placements en valeur réelle	14'000.25	27'374.26
Modification des créances résultant d'achats et de prestations	-497'704.87	89'901.56
Modification des actifs transitoires	-82'771.00	222'925.36
Modification des obligations à court terme	143'973.06	23'912.69
Modification des passifs transitoires	266'169.02	14'185.56
<b>Financement par l'activité de l'entreprise</b>	<b>134'978.51</b>	<b>700'945.04</b>
Investissements placements en valeur réelle	-11'059.70	-24'949.55
Désinvestissements d'immobilisations corporelles	0.00	0.00
<b>Financement par les investissements</b>	<b>-11'059.70</b>	<b>-24'949.55</b>
<b>Modification des moyens de paiement</b>	<b>123'918.81</b>	<b>675'994.49</b>
Solde initial des liquidités	3'472'645.62	2'796'651.13
Solde final des liquidités	3'596'564.43	3'472'645.62
<b>Moyens de paiement</b>	<b>123'918.81</b>	<b>675'994.49</b>

# FLUCTUATION DU CAPITAL

au 31.12.2025

Exercice en cours	Etat initial 01.01.25 CHF	Attribution CHF	Prélèvement CHF	Etat final 31.12.25 CHF
<b>FLUCTUATION DU CAPITAL</b>				
Fonds commission paritaire de confiance AI/AA/AM	68'802.50	23'651.70	0.00	92'454.20
Fonds traduction LAMal	3'183.10	0.00	0.00	3'183.10
Fonds examen cours d'auxiliaire de santé	43'550.80	0.00	18'088.50	25'462.30
Fonds HomeCare Institut	24'928.55	0.00	0.00	24'928.55
Fonds succession feu Arnold Baumgartner	162'117.71	0.00	0.00	162'117.71
<b>Total du capital des fonds (fonds affectés)</b>	<b>302'582.66</b>	<b>23'651.70</b>	<b>18'088.50</b>	<b>308'145.86</b>
<b>CAPITAL D'ORGANISATION</b>				
Fonds projets et congrès	635'000.00	0.00	0.00	635'000.00
Fonds Magazine ASD	147'355.11	50'000.00	0.00	197'355.11
Fonds InterRAI et HomeCareData	622'425.48	61'826.95	0.00	684'252.43
Fonds Manuel Finances	317'288.84	38'906.30	0.00	356'195.14
Fonds Données et transparence des coûts	700'000.00	100'000.00	0.00	800'000.00
Fonds représentation d'intérêt politique	100'000.00	0.00	0.00	100'000.00
<b>Total capital lié</b>	<b>2'522'069.43</b>	<b>250'733.25</b>	<b>0.00</b>	<b>2'772'802.68</b>
<b>Capital libre</b>	<b>738'061.82</b>	<b>35'015.60</b>	<b>0.00</b>	<b>773'077.42</b>
<b>Réserve de réévaluation</b>	<b>6'864.60</b>	<b>0.00</b>	<b>0.00</b>	<b>6'864.60</b>
<b>Capital d'organisation</b>	<b>3'266'995.85</b>	<b>285'748.85</b>	<b>0.00</b>	<b>3'552'744.70</b>

**Vous trouverez notre rapport  
annuel en ligne ici :**



[www.rapport-annuel2025.spitex.ch](http://www.rapport-annuel2025.spitex.ch)

**Aide et soins à  
domicile Suisse  
Effingerstrasse 33  
3008 Berne**

**T 031 381 22 81  
info@spitex.ch  
[www.aide-soins-domicile.ch](http://www.aide-soins-domicile.ch)**



Pour vous – chez vous

**AIDE ET SOINS  
À DOMICILE**

Suisse

